

On pourrait considérer que l'école avec ses niveaux les plus homogènes possibles, ses rangées d'élèves, avec un maître maîtrisant emploi du temps et progressions des notions à faire acquérir, progression des "exercices" destinés à faire acquérir ces notions, avec des élèves exécutant le plus exactement possible des consignes pour obtenir des résultats parfaitement prévus, on pourrait considérer que cette école était celle du 1er type.

L'école du second type serait celle de l'école des méthodes dites actives. Les élèves y sont moins passifs, le maître fait appel à leur motivation, au jeu, cherche par tous les moyens à rattacher son enseignement à la réalité. Les emplois du temps y sont plus souples, la progression des notions à faire acquérir devient moins linéaire ou plus relative. On parle de plus en plus de "compétences transversales"

Mais, l'enseignant reste l'ordonnateur de la classe, le distributeur des activités. C'est lui le véritable acteur. Les objectifs qui motivent ou permettent l'activité sont les siens, c'est à dire ceux de l'institution. Les évaluations vérifient si les objectifs de l'institution sont atteints de façon collective.

L'arrière-pensée de l'activité reste toujours celle d'objectifs qui n'appartiennent pas aux enfants.

Dans l'école de 3ème type, c'est la présence des enfants dans un groupe et dans un environnement réels qui entraîne les processus d'apprentissages et la construction des langages. Ce n'est plus l'enseignant qui, par un savoir où des actions pédagogiques, déclenche les processus d'apprentissage. Le pouvoir de la construction des savoirs comme des connaissances appartient à l'environnement, au groupe et à l'enfant. L'activité respecte les objectifs de l'enfant ou du groupe au fur et à mesure que celui-ci existe, quels que soient ces objectifs qui ne sont jamais ceux de l'institution. Celle-ci accepte que la finalité de l'école est bien de permettre la construction des personnes, des langages, des citoyens. La conception de l'école devient radicalement différente.

BC

L'édition de cette série de brochures est dédiée à Maurice BERTELOOT, un des pionniers de l'Ecole Moderne, qui a été un des premiers à entrevoir ce qu'il a aussi appelé "une école du 3ème type"

Centres de Recherches des Petites Structures
et de la Communication

*Pratiques vers une autre conception de l'acte éducatif
et de l'école*

10

VERS L'ORGANISATION

Le plan de travail n'est pas un contrat

Jean-Michel CALVI

Une école de 3ème type

Le plan de travail de travail n'est pas un contrat

Dans une classe, comme dans la vie d'ailleurs, nous devons choisir, parfois bien inconsciemment, entre la liberté et la sécurité, avec tous les stades intermédiaires possibles et imaginables.

Selon que l'on cherche ou construit une structure tendant vers la sécurité de nous-mêmes et de l'Institution, ou vers une libéralisation du système scolaire aussi bien dans son organisation que dans ses rapports humains ou son approche du mode d'acquisition des savoirs, les outils que nous allons utiliser ne seront pas les mêmes. Chaque enseignant qui, à un moment ou à un autre, s'est posé véritablement des questions sur son fonctionnement pédagogique et l'a fait évoluer au cours du temps, peut observer et analyser l'évolution des outils employés ou l'évolution de leur utilisation.

Nous nous intéresserons ici plus particulièrement à ce qu'on nomme, dans la lignée des enseignants "Freinet", le plan de travail, mais en donnant un sens très large à cette dénomination : tout document qui aide, montre, évalue, accompagne, soutient... le travail d'une classe, d'un enfant, d'un enseignant... Il est donc tout à fait révélateur du degré de liberté ou de sécurité où nous nous trouvons à un moment donné, et de l'évolution de la structure classe et de sa vie. Son évolution par rapport à l'évolution de cette structure, et les interactions entre structure et plan de travail seront intéressantes à observer.

Le plan de travail est également le révélateur de la manière dont nous abordons le problème du temps, qui est,

Documents disponibles

1993-1994

(CREPSC - FNDPER - GICEP
Ancienne Ecole
Château-Gaillard
86150 QUEAUX)

- Actes du colloque du VIGEANT : "Ecole rurale"

40 pages - Ed CREPSC - 30 F franco de port.

- Actes du colloque de CROZON (Interventions de Philippe MEIRIEU, Hubert MONTAGNER, Eric DEBARBIEUX, Michel AUTHIER, Paul Le BOHEC etc ...). Edition CREPSC-FNDPER
240 pages - 120 F franco.

- Ecoles en réseaux - Sous la direction de Pierre BEDECARRA, Christian DERRIEN, JJ MORNE - Edition Université de Rennes -
120 pages - 80F franco.

- Une école de 3ème type . Ed CREPSC-FNDPER (brochures de 20 à 40 pages - 20 F franco - 50 F les 5 numéros)

1 - 2 - Pédagogie de la structure et de la communication

3 - Vers des espaces éducatifs permanents.

4 - Lorsque l'organisation se substitue à l'ordre.

5 - 6 - Métaphores. (de la pédagogie de la mouche à celle du cheval blanc)

7 - Tranches de vie.

8 - Et si la pédagogie Freinet n'était pas une pédagogie ?

(approche analytique ou approche systémique)

Une trentaine de numéros sont actuellement en préparation.

- La revue "Ecole rurale, école nouvelle ... Communautés nouvelles" 5 numéros/an, abonnement 180F.

Commande : chèque libellé à l'ordre des CREPSC
à adresser à : CREPSC-FNDPER-GICEP - ancienne école - Château-Gaillard - 86150 QUEAUX

et telles choses définies dans des programmes.

L'école est une structure parmi bien d'autres (famille, médias, nature...) ayant de nombreuses intersections avec ces autres structures. Comme toutes structures, elle se définira plus ou moins morte ou vivante par le nombre d'inter-relations existant entre ses membres permanents ou occasionnels.

Le rôle de la collectivité est de faire en sorte que cette structure puisse être la plus riche possible en aménageant un espace suffisamment grand et suffisamment équipé pour permettre la plus grande diversité possible de communications. Ce n'est pas de prédéfinir ce que sera le résultat immédiat de ces communications (plan de travail/contrat).

Le plan de travail est alors bien un moyen d'aider à l'organisation de ces communications, aide individuelle si besoin est, aide collective pour tout le groupe, et non pas un balisage pour mener les enfants sur les chemins que l'on veut (maître ou institution), au moment que l'on a décidé (maître, spécialistes, institution...).

En laissant le temps à cette structure de se construire, de vivre, de créer de l'ordre, puis du désordre, puis de l'ordre..., de s'inventer une vraie histoire, d'évoluer dans un temps réel passé, présent et avenir, elle permet à chacun qui la traverse de se fabriquer homme, citoyen responsable. Elle donne le temps et des moyens privilégiés à chacun de découvrir, malaxer, torturer, acquérir les langages multiples, supports des communications, ayant comme noms savants français, mathématiques, sciences, arts, langues...

Le terme même de plan de travail désignant le document propre "plan de travail" devient, à mon sens, inexact et ne reflète pas ce qu'il est vraiment. Je proposerais peut-être alors un nouveau terme moins ambigu : **l'agenda historique**.

à mon sens, un élément majeur dans notre capacité à faire évoluer notre pédagogie :

=> privilège donné au seul temps présent, à l'instantané, et donc au paraître, au résultat immédiat et non durable, à la rentabilité, au saucissonnage...

=> privilège donné au temps de l'histoire (passé, présent, futur), et donc à la durée, au long terme, au respect du rythme de chacun, à la "perte de temps", aux chemins de traverse...

La structure joue alors, bien sûr, un rôle important dans les possibilités qu'elle donne dans son appréciation du temps. L'observation du plan de travail d'une classe unique, d'une classe à 2 cours ou d'une classe homogène à 1 seul cours peut être assez révélateur.

Enseignement de type frontal

Dans un enseignement de type frontal, où la plupart des initiatives viennent du "maître", lui seul possède un plan de travail, en grande partie dicté par l'administration : il semble décider de tout... et finalement ne décide de pas grand chose.

Son plan de travail se compose :

=> d'un emploi du temps, où le temps de chaque journée est fractionné en tranches très exactement limitées, suivant les instructions officielles définissant le nombre d'heures imparties à chaque discipline. Toutes les semaines se suivent et se ressemblent. Il est affiché (C'est d'ailleurs une obligation

pour tous).

=> d'un cahier journal où est relevée en détail la préparation de chaque cours. C'est un élément essentiel de vérification du travail du maître par ses supérieurs.

=> les différents cahiers d'élèves, qui, en fait, sont les cahiers... du maître, et n'ont de valeur que par la griffe mis par celui-ci chaque jour (note, appréciation, arrachage de page...). Ils sont la vitrine du travail du maître pour les parents et pour ses supérieurs. Ils servent soi-disant à l'évaluation des élèves par le maître ; ils sont soi-disant le support de la réussite ou de l'échec des élèves. En fait, ils servent à l'évaluation du maître, de support à sa réussite ou à son échec dans la transmission des savoirs du programme, de faire-valoir de sa "capacité" pédagogique (le cahier doit être bien tenu, l'écriture correcte, sans taches...). Les cahiers sont le miroir de la conscience professionnelle du maître. Ce n'est pas pour rien qu'ils sont épiluchés soigneusement en cas d'inspection.

=> des livrets scolaires et autres carnets de notes qui officialisent cette réussite ou cet échec, et qui deviennent, à intervalles réguliers, le miroir de la conscience des parents...

=> le carnet de devoirs et de leçons.

=> les livres scolaires et leurs progressions, préparations, corrections... toutes faites.

Ici, l'enfant n'a pas besoin de plan de travail puisqu'il n'a aucune responsabilité dans aucun maillon de la vie scolaire. Il est passif et suit les consignes. Son seul plan de travail, il l'a dans sa tête, avec d'éventuels projets de chahuts, indiscipline,

ATELIERS		Compte-rendu d'activité
<i>Nom :</i>	<i>Date :</i>	
<i>Nom de l'atelier :</i>		
<i>Activité prévue :</i>		
<i>Activité réalisée :</i>		
<i>Résultat :</i>		
<i>présenté à la classe ou affiché</i>	<input type="checkbox"/>	
<i>mis dans le journal</i>	<input type="checkbox"/>	
<i>envoyé à :</i>		
<i>par la poste</i>	<input type="checkbox"/>	<i>par télématique</i> <input type="checkbox"/>
<i>par télécopie</i>	<input type="checkbox"/>	

Messages télématiques	
<i>Nom :</i>	<i>Date :</i>
<i>Combien de messages :</i>	
<i>Messages adressés à L'Aubépin :</i>	
<i>Messages adressés à un élève :</i>	
<i>Messages adressés à une liste :</i>	
<i>Au très :</i>	

=> Le journal hebdomadaire, écrit, tapé, mis en page par les enfants et expédié par eux à 26 écoles de France et de l'étranger, couplé avec un mensuel vendu dans le village.

=> Les murs deviennent des éléments du plan de travail, avec faxes, photos, articles, souvenirs, créations... Tout l'espace devient plan de travail, des ateliers disséminés aux quatre coins de l'immeuble école, le village, la nature, les autres, soi-même...

=> Les éléments d'évaluation deviennent inutiles. La communication, tout en étant tâtonnement expérimental permanent, est auto-évaluation permanente.

Et l'école ?

Pour arriver à se sortir de cette béquille sécuritaire qu'est le plan de travail/contrat, encore une fois contrat entre le maître et l'institution en dehors de tout sens réel de la vie du groupe, il faut sortir de cette fausse évidence de départ qui consiste à dire que l'école existe pour apprendre telles

Journaux	
<i>Nom :</i>	<i>Date</i>
<i>Nom du journal et Numéro :</i>	
<i>Remarques :</i>	
<i>Je lis à la classe :</i>	
<i>Réponses à propos de :</i>	
<i>Recherches :</i>	

récapitulatif", où je note tout ce que chacun s'est engagé à faire dans la journée au nom du groupe, en son nom propre pour les autres : répondre à telle demande, faire telle recherche, écrire tel texte, message, fax ; j'y note ce que le groupe a décidé de faire un jour prochain : tel jeu, telle visite, tel envoi ou travail collectif... Je le mets à jour sur ordinateur chaque matin (à écrire, à taper, à corriger, à faire...). Il est lu chaque matin. Il me permet aussi de m'y retrouver dans tout ce qu'il faut corriger. Il permet à

chacun de mener à bout un engagement. Là, peut apparaître une idée de contrat, sorte de contrat moral entre un individu et un groupe : j'ai choisi librement de faire ça, de répondre à un tel, de faire cette recherche... pour le journal, le réseau de correspondance, la classe..., je dois le mener jusqu'au bout.

Par contre, tout ce qui est strictement personnel ne regarde pas ce plan de travail récapitulatif parce qu'il ne regarde pas le groupe classe : lettres, fax ou messages à des corres personnels, ateliers, initiatives individuelles... Cela ne regarde pas, non plus, le maître, si ce n'est pour corriger à la demande.

=> Les cahiers deviennent vraiment la propriété individuelle de chaque enfant, sur lesquels ils mettra ses textes libres français et math, ses recherches... Le classeur devient le repère où viennent se loger les faxes, lettres, messages, hebdo...

farces...

Tous ces outils ne servent qu'à la gestion de la sécurité : suivi des programmes, des horaires, des élèves qui ne sont que des éléments statistiques ; sécurité du maître, de l'institution, de toute la société qui les ont mis au point pour la préservation d'un état, d'un ordre établi.

le rôle possible des circonstances

A partir de ce cas limite, mais largement majoritaire dans l'Education Nationale, d'une organisation où tout repose sur le sacro-saint maître qui, par sécurité, n'a d'autre plan de travail que celui proposé/imposé par l'administration, l'institution, le pouvoir économique (éditeurs) et le poids du conformisme sociétal et parental, nous pouvons escalader l'échelle sécurité/liberté degré par degré. Notons que, dans ce cas limite (tout en bas de l'échelle), l'espace-temps école est une structure morte, fermée, réservée aux spécialistes, incapable d'évoluer parce que, justement, évoluant dans un temps irréel, le temps de l'illusion.

Ce sont souvent les circonstances qui amènent à escalader un échelon. Nous voyons là pointer le nez de l'hétérogénéité facteur de déstabilisation.

Une de ces circonstances sera le fait d'être dans une classe à plusieurs cours ou dans une classe où les différences de niveau entre les enfants est telle que quelques espaces de liberté possible vont se dégager pour certains d'entre eux (malheureusement, en général "les meilleurs"). La liberté se traduira par la possibilité pour certains de faire un dessin ou lire un livre, sans qu'il y ait de matérialisation ou de valorisation de cette activité.

Cette première brèche ne se traduira par un changement

dans la notion de plan de travail que si l'effet "structure hétérogène" s'accompagne ou provoque une réflexion pédagogique, c'est-à-dire une première acceptation de déstabilisation, de remise en cause du processus frontal d'acquisition des connaissances.

Les mouvements pédagogiques qui ont pris naissance essentiellement dans la première moitié du XXème siècle ont permis cette réflexion pédagogique en montrant que ces espaces de liberté révélèrent une autre approche de l'acte pédagogique, et que l'acquisition des connaissances par un enfant pouvait être bien plus complexe que ce que l'on supposait. Les notions d'autonomie, de coopération et surtout de tâtonnement expérimental pointaient leur nez, surtout avec le mouvement Freinet, inventeur, si l'on peut dire, de ce terme de plan de travail.

Ces moments de liberté, subis à cause des circonstances, pouvaient s'aggrandir, concerner ce que l'on nomme sans doute fort injustement "les matières fondamentales", et devenir majoritaires dans le temps de la classe, devenir la vie de la classe.

Apparaissent alors des outils nouveaux qui vont constituer un nouveau plan de travail, prenant petit à petit la place de l'ancien, les deux se mêlant suivant l'échelon sur lequel on se trouve.

Un nouveau plan de travail

Essayons de voir comment se transforme l'ancien plan de travail cité précédemment.

=> un élément nouveau apparaît : ce document nommé en général "plan de travail", individuel c'est-à-dire propre à chaque élève, qui sera le reflet du travail individuel de chacun, pouvant servir de repère pour l'enfant lui-même, pour

=> soit il s'agit de travail individuel (inscrit dans la case "mon travail")

=> soit il s'agit de travail en commun, commun à toute la classe, à une "catégorie" de la classe, à deux ou trois... (inscrit dans la case "rendez-vous").

Dans le premier cas, les enfants n'ont pas besoin de noter d'horaires : c'est plutôt la tâche qui est déterminée que le temps. Dans le second cas, les enfants doivent se donner une heure (au moins de départ et quelquefois de fin quand ils ont d'autres rendez-vous) pour se retrouver, heure qu'ils déterminent avec les gens concernés ou que je fixe quand il s'agit de toute la classe.

Ce plan individuel de la journée peut être modifié en cours de journée. En fin de journée, un point est fait, de manière à repartir le lendemain sur des éléments fiables.

Les choses à faire sont notées sur un semainier affiché sur un tableau collectif, grand format, semainier mis en place ensemble d'une semaine sur l'autre et modifié en cours de semaine en fonction de ce qui "arrive" dans la classe. Ce semainier est mis en place à partir d'un plan collectif, lui-même alimenté par nos réunions de classe (2 fois 1/2 heure par jour) où les informations s'échangent et se formalisent de manières diverses.

Pendant ces réunions, les choses "apportées" (qui peuvent être de toute nature et d'origine endogène ou exogène) aboutissent ou pas à des propositions d'activités (au sens large) qui soit sont traitées par le groupe (et sont alors inscrites sur le plan collectif pour être reventilées dans le semainier) lorsque l'intérêt est général, soit traitées hors du groupe complet (alors inscrites sur le plan de travail individuel) lorsque l'intérêt n'est pas général.

=> fiches ateliers

=> fiches lecture de journaux

=> fiches lecture des messages télématiques

Chaque fin de semaine, nous photocopions ces fiches, en les réduisant, derrière le plan de travail : c'est une trace visible...

A cela, j'ajoute une sorte de feuille "plan de travail

Plan de travail

Ecole de la Puye – Frédéric Gautreau

Ce qui est noté sur ce plan peut être de deux ordres :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	PLUS TARD
<u>mon travail</u>	<u>mon travail</u>	<u>mon travail</u>	<u>mon travail</u>	
<u>mes rendez-vous</u> séance matin : 10h30 après-midi : 15h15	<u>mes rendez-vous</u> séance matin : 10h30 après-midi : 14h30	<u>mes rendez-vous</u> séance matin : 10h45 après-midi : 14h30	<u>mes rendez-vous</u> séance matin : 10h30 après-midi : 14h30	

=> Les cahiers d'élèves deviennent plus personnalisés puisqu'y apparaissent des travaux différents suivant les enfants.

=> Les livres sont plus ou moins remplacés par des outils genre fichiers autocorrectifs, conçus pour permettre aux enfants d'acquérir des notions de façon autonome, avec un certain tâtonnement possible, et permettant à chacun de suivre son rythme. Apparaissent également toutes sortes de fiches suscitant ou provoquant des pistes de recherche.

=> L'expression de chacun étant suscitée, favorisée ou provoquée, apparaissent des supports de cette expression : journaux scolaires, correspondance, albums... qui sont les éléments du plan de travail général appartenant vraiment aux enfants, mais en même temps éléments démontrant à l'extérieur une activité.

=> Les documents d'évaluation deviennent plus personnalisés, et arrivent à être faits par les enfants eux-mêmes par une auto-évaluation prenant la forme de tests autocorrectifs, brevets, ceintures..., jugements du groupe... exposables aussi à l'extérieur.

Cette nouvelle organisation va, bien sûr, entraîner une autre organisation de l'espace. Des coins ateliers apparaissent alors. Le caractère figé de la classe s'anime.

En est-on pour autant au point où la liberté l'emporte sur la sécurité ? Est-on certains que ce nouveau plan de travail n'est pas encore essentiellement celui du maître et de l'institution ?

Le point de départ est encore d'énoncer ce raisonnement : l'école existe pour apprendre telles notions, acquérir telles

compétences, savoir-faire, connaissances définies par des programmes. Toutes les activités faites à l'école doivent tendre vers cela. Le degré de liberté instillé est alors très relatif. L'acte pédagogique sera fait pour, en vue de... et le travail individualisé, le tatonnement de chaque enfant sera orienté, canalisé vers ce but. Cela se retrouve dans la persistance de l'emploi du temps qui balise, lui aussi, les temps réservés aux ateliers et aux activités dites libres et individuelles. Persiste souvent aussi une sorte de cahier-journal où sont notées chaque jour, répertoriées, les activités, les connaissances acquises...

Le document proprement appelé "plan de travail" n'est autre qu'un contrat (il en a même parfois réellement le nom) passé entre le maître et... l'institution. Souvent, il est demandé à chaque enfant de faire, dans un laps de temps donné, tant de fiches d'orthographe, d'opérations, de lecture... et même tant de textes libres..., d'aller obligatoirement vers tel atelier... Et même si cela est discuté entre le maître et les élèves, c'est un contrat biaisé au départ parce que, encore une fois, c'est d'abord un contrat entre le maître et l'institution.

Et même si tous ces fichiers sont un progrès terrible par rapport aux livres, même s'ils permettent à chaque enfant d'avoir une démarche autonome, d'avoir un certain tatonnement individuel, ce sont quand même des exercices conçus pour remplir ce contrat.

La sécurité et le besoin de sécurité ont encore une belle place toute chaude.

Le plan de travail n'est plus un contrat

Que devient le plan de travail avec ces entrées dans l'eau progressives ?

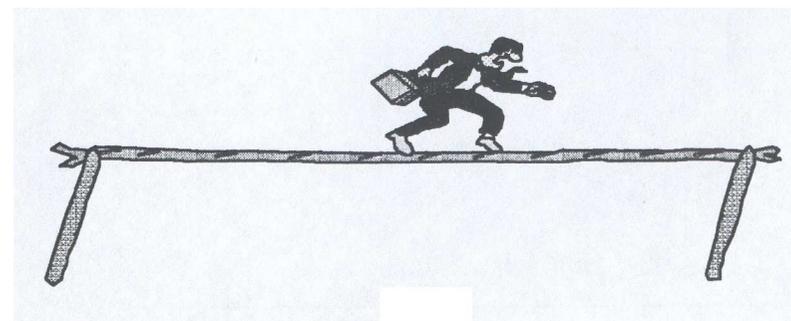
Il n'est plus celui du maître et de l'institution, il devient véritablement celui du groupe et de chaque enfant.

=> L'emploi du temps devient impossible à faire, ainsi que le saucissonnage des différentes matières en quantités d'heures précises. Toute progression préétablie devient caduque. Le cahier journal peut subsister pour le maître, dans lequel il essaiera de transcrire chaque jour la vie déroulée (mais quel boulot, à mon avis impossible, trop de choses nous échappent).

=> Les livres d'exercices, les fiches autocorrectives se recouvrent de poussière.

=> la feuille "plan de travail" ne peut plus être un contrat (contrat sur l'inconnu ?). Elle se dénude pour devenir un pense-bête, un lieu où l'on note ce qu'on prévoit de faire et ce qu'on a fait. Elle peut permettre de montrer à l'extérieur (parents, institution...) l'activité de chacun.

Nous y avons ajouté, avec le temps, quelques petites fiches qui aident chaque enfant dans des travaux précis et qui constituent également des "preuves" pour l'extérieur :



en écrivant, lisant, se baladant, dessinant, parlant, regardant, jouant, rêvant, bricolant... !

(un autre pied se met dans l'eau)

=> On n'a plus le temps de faire des exercices d'orthographe et des dictées, d'apprendre les règles... et pourtant "ils" écrivent avec de moins en moins de fautes !

(de l'eau jusqu'à la taille)

=> On n'a même plus le temps de faire de l'histoire/géo/sciences/éducation civique... et pourtant, qu'est-ce qu'ils en savent des choses, qu'est-ce qu'ils posent comme questions quand on va visiter..., quand on reçoit..., combien savent-ils rechercher dans des documents,... qu'est-ce qu'ils ont comme conscience vivante de citoyens !

(de l'eau jusqu'au cou)

=> On n'a même plus le temps de faire des exercices de maths depuis qu'on fait "de la recherche", qu'on a perçu qu'on fait des maths depuis qu'on est né sans s'en apercevoir et que tout ça ressort dans nos textes libres de maths, depuis qu'on s'aperçoit qu'on peut manier la langue mathématique pour communiquer ce qu'on voit ou vit. Et pourtant "ils" savent faire les opérations...

(on nage)

Plan de travail

Ecole de Pollionnay – Roger Beaumont

Après un plan "bilan de travail", on met alors en place un plan orienté vers le travail sur fichier avec possibilité de prévoir les fiches à réaliser au cours de la semaine à venir.

L'inconvénient du système est qu'il est très gourmand en temps adulte pour parvenir à suivre efficacement chaque enfant.

Les différences entre les enfants étant telles, il faut ensuite prévoir deux parties dans le plan de travail :

- une obligatoire (le minimum à réaliser dans la semaine)
- une partie facultative qui ne peut être abordée qu'après que le contrat minimum ait été rempli.

De la sorte, il est possible à chacun de parvenir à s'organiser à son rythme. Chaque semaine, le plan était signé par les parents. Un tel plan est toujours en évolution, les rubriques changeant au fur et à mesure des travaux en cours.

Nom :	Prénom :
Date :	
Mathématique	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Lecture	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Orthographe	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
texte	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Ardoises véritech	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Je peux aussi	
lecture d'un livre	<input type="checkbox"/>
informatique	<input type="checkbox"/>
Recherche de math	<input type="checkbox"/>
J'ai lu	_____
Autres :	_____

Bilan :	Signature

1

Plan de travail

Ecole de St Bonnet Avalouze – Christine Charles

Evolution du plan de travail : première étape

Il s'agissait du plan-contrat : je m'engage à faire des fiches de ci, de ça, à écrire des textes, des lettres, des messages, etc...

A la fin de la période (semaine ou quinzaine), on comparait le travail

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SABE
Fichier lecture					
Fiche entraînement					
Ecrire une histoire					
Ecrire une lettre					
Atelier lecture					
Calcul mental					
Atelier maths					
Fichier maths					
Ateliers artistiques					
Eveil					
j'ai lu :			responsabilités :		
			l'institutrice :	l'enfant :	les parents :

Plan de travail

Ecole de l'Aubépin – Jean Michel Calvi

NOM et PRENOM :

Semaine du au

Plan de travail individuel

Ma tâche de la semaine :

Textes libres

Textes libres de maths

Lettres

Messages télématiques

Fax

Dessins

Ateliers

Recherches

Contrat de travail

Fiches ATEL Autodictée

Opérations Techniques Opérateurs

sent que cela les aide dans l'organisation de leur travail, qu'ils savent mieux où ils en sont et ma foi, ça a l'air de fonctionner plutôt bien. J'y jette un coup d'oeil à la demande, je mets un petit mot aux parents en fin de période. Ne l'utilisent que ceux qui le désirent.

Ce plan de travail qui sert à l'enfant d'abord pour planifier son travail, pour se rappeler certaines tâches, est un outil de liberté. Les tâches sont définies par les projets du groupe ou de l'individu, membre de ce groupe.

Ce plan n'est plus obligatoire, il n'a pas la fonction de rendre compte à la maîtresse du travail effectué.

Il correspond mieux à la classe maintenant, à sa structure souple, à la profusion d'activités des enfants, il les aide à user de leur liberté, c'est leur outil propre, conçu par eux, pour eux.

En outre, il n'est pas lourd pour la maîtresse, qui était devenue très allergique à cette paperasse.

J'ai essayé, pour voir, en début d'année, d'ajouter, en bas de la feuille "plan de travail", un contrat simple : dans la semaine, je fais tant d'opérations, techniques opératoires, fiches calcul mental, fiches lecture silencieuse... Certains ont gentiment essayé... mais j'ai vite entendu, au conseil, qu'en faisant cela, ils n'avaient plus le temps de faire des ateliers, de répondre à leurs corres (certains en ont 5 ou 6 en France et à l'étranger)... bref de vivre !

On plonge par petits bouts, comme lorsqu'on commence à mettre le bout du pied dans l'eau pour s'habituer à la température. Et alors des petits déclics se font :

=> "Ils" ont appris à lire sans "Daniel et Valérie", juste

Prénom	Semaine du _____ au _____				
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAM
Mots croisés					
Phrase					
Chasse aux mots					
Fichier lecture					
Télématique					
Fichier ortho.					
Lettre/texte					
Atelier lecture					
Fichier Maths					
Recherche (atelier)					
Calcul mental					
Travail collectif					
Eveil					
Education artistique.					
J'ai lu:			Responsabilités		
			l'institutrice	l'enfant	les par

Avec le recul, je dois dire que ce mode de contrat était un moyen (inconscient ?) d'imposer certains apprentissages tout en laissant à l'enfant une certaine marge de manoeuvre.

La forme des plans se modifiait au fil des semaines, à la demande des enfants.

Ce genre de plan de travail ayant valeur de contrat entre l'enfant et l'enseignant reste dans le schéma classique de l'éducation nationale. La liberté de choix de l'enfant ne s'exerce pas vraiment puisque ses choix sont limités par les apprentissages obligatoires que lui propose la maîtresse. L'enfant peut, certes, s'organiser, gérer son temps, mais le cadre est restreint.

